

Ex-avocate, Véronique Sousset devient directrice de prison à Nantes

Véronique Sousset a été nommée directrice du centre de détention de Nantes en août 2012. Un poste que cette femme du sud et "femme d'extérieur" a embrassé. "C'est assez paradoxal avec mon activité !, sourit-elle. J'aime travailler dans l'ombre, c'est mon côté obscur." Sur son bureau, des requêtes de détenus par dizaines. Ils sont près de 350 hommes condamnés pour de longues peines au sein de la prison. "C'est un peu comme une société, vue à la loupe." Une entreprise aussi. Dans laquelle il s'agit d'être un peu spécialiste des ressources humaines, beaucoup gestionnaire, "réactive et très polyvalente". Aujourd'hui, elle aura face à elle un avocat pour régler un problème avec une

personne détenue ; à une association souhaitant accompagner des enfants au parloir venus voir un parent incarcéré ; à un surveillant pour régler un créneau de garde ; au responsable de la bibliothèque... Une petite ville, à l'ombre de la grande.

La justice, côté cour, Véronique Sousset l'a expérimentée aussi car avant d'arriver à Nantes, elle a été avocate pendant quatre ans au barreau de Morlaix et du Mans. "Une parenthèse enchantée" pendant laquelle la jeune femme, après neuf

années à la tête d'établissements pénitentiaires à Caen et Brest, avait décidé de voir la justice dans un nouveau corps et dans une robe d'avocat. "J'avais pu vérifier combien il est important qu'une personne soit bien entendue. L'avocature était un défi à

mon regard est différent. Et puis à Nantes, les projets phosphorescents de partout."

Depuis mai 2012, le centre pénitentiaire comprend un nouveau quartier "maison d'arrêt" à Carquefou, accueillant quelque 570 personnes.

Avec ce nouvel équipement, les 1 145 détenus de Nantes sont répartis sur trois sites : ceux des quartiers de semi-liberté et du centre de détention en centre-ville, et celui de la nouvelle maison d'arrêt installée au nord.

À 39 ans, l'ex-avocate a trouvé sa place, sans sourcilier. "Ce qui est important, c'est le bon positionnement professionnel avec un vrai sens donné à l'écoute. Les démarches de qualité à l'œuvre dans l'adminis-

tration pénitentiaire sont une avancée, mais obligent à la rigueur, dans le respect utile du principe du contradictoire. La privation de liberté est déjà une privation si importante, qu'elle ne doit pas être majorée. À nous, donc, de mettre en œuvre les outils pour donner un sens à la peine et permettre d'envisager la préparation à la sortie et l'avenir des personnes en exécution de peine dans de bonnes conditions."

Annie Rapin



"Il faut être un peu spécialiste des ressources humaines, beaucoup gestionnaire, réactive et très polyvalente", admet Véronique Sousset, 39 ans.

relever." Et quel défi ! En juin 2012, elle pourfendait la perpétuité à la défense d'Éric Sabatier, condamné avec son ex-femme à trente ans de réclusion pour avoir torturé à mort Marina, leur fillette de 8 ans.

Après ce procès retentissant, comment expliquer son retour dans le pénitentiaire ? "Ce n'en est pas un. J'ai mesuré jusqu'où je pouvais m'épanouir en tant qu'avocate. Et après avoir vécu cette expérience extraordinaire, après avoir vu un homme se confronter aux limites de l'humanité,